



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 06 DECEMBRE 2018

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Total	70	L'an deux mille dix-huit, le SIX DECEMBRE A DIX NEUF HEURES, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le 30 NOVEMBRE 2018, s'est assemblé au Centre culturel Georges Brassens, 1, bis rue du Maréchal Leclerc à Vigneux-sur-Seine (91270), sous la Présidence de François DUROVRAY
Présents		Eric ADAM ; Clarisse ANDRE ; Monique BAILLOT ; Françoise BALU ; Patrick BERNARD ; Gaëlle BOUGEROL ; Gérard BOUTHIER ; Aude BRISTOT ; André CANAS ; Gilles CARBONNET ; Sylvie CARILLON ; Thomas CHAZAL ; Bachir CHEKINI ; Olivier CLODONG ; Michaël DAMIATI ; Valérie DOLLFUS ; Patrick DUBOIS ; François DUROVRAY ; Christian FERRIER ; Paule FONTANIEU ; Annie FONTGARNAND ; Jean-Claude FRAVAL ; Bruno GALLIER ; Christine GARNIER ; Joël GRUERE ; Mathilde KTOURZA ; Nicole LAMOTH ; Jean-Claude LE ROUX ; Franck LEROY ; Pascal LU ; Pascal MICHELANGELI ; Françoise NICOLAS ; Marc NUSBAUM ; Georges PUJALS ; Valérie RAGOT ; Martine SUREAU ; Jean-Gilles SZYJKA ; Daniel VILLATTE ; [Simone ARNAUD, Saïd DAFI, Jacqueline DISNARD, Sylvie DONCARLI, Florence FERNANDEZ DE RUIDIAZ, Faten HIDRI, Christophe JOSEPH, Guy MAGUERO, Richard PRIVAT, Georges TRON (jusqu'à la DCC2018-131)] ; Nicole POINSOT (jusqu'à la DCC2018-138) ; [Jacqueline FARGUES, Dominique RENONCIAT, Daniel ROURE (à partir de la DCC2018-131)] ; Pierre-Marie GUENIER (à partir de la DCC 2018-149)
Représentés		Damien ALLOUCH pouvoir Jacqueline FARGUES (à partir de la DCC2018-131) ; Christophe CARRERE pouvoir Aude BRISTOT ; Romain COLAS pouvoir Christine GARNIER ; Serge CHEVALIER pouvoir Pascal MICHELANGELI ; Nicolas DUPONT-AIGNAN pouvoir Nicole LAMOTH ; Marie-Hélène EUVRARD pouvoir Eric ADAM ; Jacky GERARD pouvoir Marc NUSBAUM ; Pierre-Marie GUENIER pouvoir Christian FERRIER (jusqu'à la DCC 2018-148) ; Amir HADZIC pouvoir Florence FERNANDEZ DE RUIDIAZ ; Muriel MOISSON pouvoir Sylvie CARILLON ; Dominique MONGE-MANTAL pouvoir Patrick BERNARD ; Nicole POINSOT pouvoir Daniel VILLATTE (à partir de la DCC2018-139) ; Dominique RENONCIAT pouvoir Gilles CARBONNET (jusqu'à la DCC2018-130) ; Adeline SEVEAU pouvoir Gaëlle BOUGEROL ; Joëlle SURAT pouvoir André CANAS ; Philippe WELSCH pouvoir Georges PUJALS
Absents		François LEVASSEUR ; Didier HOELTGEN ; Jérôme RITTLING ; Lionel SENTENAC ; [Simone ARNAUD, Saïd DAFI, Jacqueline DISNARD, Sylvie DONCARLI, Florence FERNANDEZ DE RUIDIAZ, Faten HIDRI, Christophe JOSEPH, Guy MAGUERO, Richard PRIVAT, Georges TRON (à partir de la DCC2018-131)] ; [Damien ALLOUCH, Jacqueline FARGUES, Daniel ROURE (jusqu'à la DCC2018-130)]

SECRETARE DE SEANCE
M. Thomas CHAZAL

1. APPEL NOMINAL

La séance a été ouverte sous la présidence de M. François DUROVRAY, qui a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 49 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Monsieur CHAZAL a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

2. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Accueil de Thomas CHAZAL, nouveau Maire de Vigneux-sur-Seine

RESSOURCES HUMAINES

Résultat des élections de ce jour pour les représentants du personnel au Comité Technique.

181 votants pour 452 inscrits (40%)

4 nuls et 4 blancs

SAMUP : 65, soit 2 représentants

CFDT : 60, soit 2 représentants

CGT : 46, soit 2 représentants

Sont élus : Isabelle AUNEAU et Eliane IZART SALIGNY pour le SAMUP, Catherine MOUREY et Jean Jacques MORENO pour la CFDT, Véronique VENAMBRE et Rémy HERNAEZ POZO pour la CGT.

PATRIMOINE

Départ de Marc PICHEREAU le 1^{er} février 2019 qui a trouvé un poste correspondant à ses attentes, en Touraine, lui permettant de se rapprocher de son domicile. On le remercie pour ses 10 ans passés au service du Val d'Yerres puis du Val d'Yerres Val de Seine.

Brunoy

Piscine de Brunoy : Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation pour un lancement début janvier 2019.

Service emploi : Déménagement du service vers le pôle de service public fin 2018.

Crosne

Salle René Fallet : Problème de chauffage (1 compresseur sur 2 hors service) réparation avant fin de l'année

Draveil

Conservatoire : Les études de maîtrise d'œuvre ont commencé avec le cabinet Patrick MAUGER, avec la validation de l'esquisse. L'APS sera transmis pour la fin de l'année.

Quincy-sous Sénart

Bibliothèque : Lancement de la consultation des entreprises cette semaine pour une désignation des entreprises fin janvier 2019.

Epinay Sous Sénart

Maison des arts et de la Culture : Suite au défaut de l'entreprise de Parquet (incidence sur d'autres lots et notamment l'absence des tribunes) l'ouverture est reportée à mi-mars 2019.

Montgeron

Conservatoire : Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet VERMEULIN. Les études débutent lors de cette fin d'année (phase esquisse).

Maison de l'environnement : Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation pour un lancement début janvier 2019.

MOBILITE

Schéma directeur cyclable : suite à la réunion de travail du 15 novembre en présence des 9 communes, la VYVS va élaborer, sur la base des cartographies existantes, une cartographie à l'échelle de l'ensemble du territoire et préparer des propositions pour compléter le maillage.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Groupe de travail développement durable

Réunion le 9 novembre en présence des 9 communes du groupe de travail, piloté par Sylvie Carillon. Echanges et partages d'expériences autour des éco-gestes et des bonnes pratiques environnementales. Programme d'actions et objectif d'évaluation des actions entreprises. Prochaine rencontre dans 6 mois.

Montalbot

Suite à l'évacuation du campement illicite le 30 octobre dernier :

- Frais de procédure : 28 000 euros, dont 4 500 pour l'avocat et 23 500 pour la procédure d'expulsion par voie d'huissier
- Budget consommé à ce jour : 243 442.38 euros TTC (dont 72 000€ TTC de portail et de clôture renforcée, le reste étant des travaux de terrassement et d'évacuation de déchets)
- Gravats et déchets divers restant à évacuer (le long de la voie SNCF) : environ 160 000€ TTC sur budget 2019

AMENAGEMENT / PROJET DE TERRITOIRE

Réunion du Conseil de développement, à Brunoy le 29 novembre dernier en présence d'une cinquantaine de personnes, lors duquel son rapport d'activité fut validé.

Tout en assurant le suivi de la mise en œuvre du Projet de territoire du Val d'Yerres Val de Seine, le Conseil de développement a émis le souhait d'être associé aux projets spécifiques ou à des thématiques portés par la CAVYVS.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Recrutement de Romain GOYAT depuis le 19 octobre à la Direction du développement économique.

Signature le 23 novembre de la Convention tripartite entre l'Agglomération, la CCIE et la CMAE

EMPLOI

La 5^{ème} édition des « rendez-vous de l'emploi VYVS » s'est déroulée à BRUNOY (Gymnase Gounot) le 29 novembre dernier de 9H00 à 13H00.

- **383 visiteurs** enregistrés dont **127 personnes issues des quartiers politique de la ville** (soit 33% du public)
- **60 exposants** dont 9 recruteurs en « job dating »
- **124 entretiens réalisés sur la matinée** (job dating)
- **2 Conférences**
 - **n°1 « Les secteurs d'activités en tension, avec un focus sur les métiers du numérique » ; conférence animée par Pôle emploi : 31 participants**
 - **n°2 « Les métiers des services à la personne » ; conférence animée par l'ACPPAV de Juvisy et l'ASAP de Draveil : 28 participants**
- **20 agents de l'emploi mobilisés** (Mission locale + maison de l'emploi) + les services de la ville de Brunoy (logistique et sport)
- **Coût total de la manifestation : 3 000 euros**

Une réunion de bilan sera organisée en janvier 2019

COHESION SOCIALE

COPIL PRIR Oly du 23-11 :

Validation de la maquette financière du futur programme urbain de l'Oly – place du Soleil par les partenaires (Préfet, Action Logement, Batigère, CR IDF, CD 91 et les villes principalement).

Cout total du scénario : 65 M € avec reconstitution hors site, 22 M € sur le programme d'aménagement stricto sensu de la place avec 15,8 M € de concours financier de l'ANRU ;

Passage du dossier en instance technique ANRU le 20-12 prochain pour autoriser VYVS à formaliser la convention de renouvellement urbain 2018/2024 ;

NQT/ SUEZ du 27-11 :

9 jeunes hauts diplômés (BAC +2 et plus) ont bénéficié d'une journée coaching en entreprise grâce au partenariat avec l'entreprise SUEZ, dans le cadre de notre convention avec NQT.

Bilan positif de cette journée riche en conseil. Les jeunes ont unanimement reconnu avoir beaucoup appris de ces échanges qu'ils mettront en pratique lors de leur recherche d'emploi. Certains vont intégrer le dispositif de parrainage proposé par NQT.

Les partenaires souhaitent renouveler cette manifestation, notamment SUEZ qui se dit prêt à nous accueillir de nouveau.

Un reportage a été diffusé à l'issue de cette journée sur la Chaine TNT « Via Grand Paris ».

A venir :

- **COPIL PRIN 18-12 à 14h à Epinay Sous Sénart :** au-delà des enjeux et des orientations stratégiques actés pour les deux quartiers en COPIL du 22-06, ce 2ième COPIL arrêtera les orientations programmatiques sur La Plaine et les scénarii urbains sur les Hautes Mardelles pour un objectif de passage en CE ANRU à l'été 2019.
- **Suite pré-CIL du 29-06 :** 1 arrêté du Préfet en cours d'élaboration pour figer la composition des 3 collèges. 1 CIL d'installation mi-février : validation du règlement intérieur et du document cadre de la CIL pour fixer les objectifs de mixité sociale et d'équilibre des attributions de LS sur VYVS.

CULTURE

MEDIATHEQUES

Recrutement :

Arrivée le 1er octobre de Mme Julie GATINEAU à la direction du réseau des médiathèques, installée à Montgeron au sein de la médiathèque.

Arrivée le 8 octobre de Mme Anne ZIMMER à la direction de la médiathèque d'Epinay-sous-Sénart.

Médiathèque de Montgeron :

Le 15 octobre 2018, la médiathèque du Carré d'art a été la cible d'un virus qui a crypté toutes les données du serveur, c'est-à-dire non seulement les dossiers de travail internes à l'équipe de la médiathèque (fiches actions, planning de service public, gestion RH, plannings d'accueils de classes... etc.) mais aussi les données du logiciel de gestion de la médiathèque (fichiers lecteurs, emprunts, collections, réservations en cours... etc.). Ce logiciel, ainsi que le site internet de la bibliothèque, étaient par conséquent rendus inutilisables.

Le logiciel de gestion a pu être restauré mi-novembre, sur la base d'une sauvegarde de décembre 2017. Ce sont 10 mois de travail qui ont en revanche disparu.

La restauration totale du système et du fond interviendra en janvier 2019, rendant nécessaire une fermeture de la médiathèque au public du 7 au 24 janvier.

Au printemps (horizon mai 2019), la migration de la base de données des 3 médiathèques de Val de Seine s'effectuera (une fermeture de bien moindre envergure sera nécessaire). L'ensemble des médiathèques partagera alors un fond documentaire commun, rendant possible la circulation des documents sur l'ensemble du territoire intercommunal.

AFFAIRES GENERALES

Contentieux :

Deux décisions de justice rendues en faveur de la VYVS :

- Une ordonnance du Tribunal administratif de Versailles, en date du 22 novembre 2018, allouant une provision à la Communauté d'agglomération d'un montant 91 518,78 euros HT, dans le cadre des désordres constatés lors des opérations de travaux relatives à la réhabilitation du CEC à Yerres. En effet, l'allongement de la durée des travaux dû à la découverte de matériaux et produits contenant de l'amiante en cours de

chantier est imputable, à concurrence d'une période de quatre mois, au caractère incomplet des relevés effectués par la société Cereco, en charge des divers diagnostics avant travaux.

- Un jugement du Tribunal administratif de Versailles, en date du 26 novembre 2018, allouant une indemnité à la VYVS d'un montant :
 - o D'une part, à 294 162,36 euros TTC au titre du préjudice subi dans le cadre des désordres de la Maison de l'environnement,
 - o D'autre part, à 23 946,10 euros TTC au titre du remboursement des frais d'expertise supportés par la Communauté d'agglomération.

AGENDA

Noël des enfants du personnel le 12 décembre au CEC de Yerres à 18h00

Prochain conseil communautaire le 5 février (puis 15 avril et 27 juin).

Opération citoyenne de nettoyage de la RN6 le 7 avril

Journée Verte et Bleue le 30 juin

3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2018

Le procès-verbal du 28 septembre 2018 est approuvé à la majorité absolue, avec 6 voix contre : **Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER).**

4. LECTURE DES DECISIONS

Le Président donne lecture des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Communautaire (L5211-10 du CGCT):

PAR LE PRESIDENT

N°	DATE	OBJET	MONTANT H.T.
2018/215	03/09/2018	Signature de la convention d'occupation d'un local de l'hôtel d'entreprises situé à Quincy-sous-Sénart avec la société SPINEX	"414,66 € par mois (à titre de recettes)"
2018/216	05/09/2018	Signature d'un contrat de cession avec la compagnie théâtrale Les trois coups pour les représentations du spectacle « Haut pomme 3 livres » dans le cadre de Bébé bouquine	2080,00 € pour quatre représentations
2018/217	10/09/2019	Convention triennale 2018-2020 entre le Département de l'Essonne et la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine en faveur du Centre social intercommunal de l'Oly « Aimé Césaire » dans le cadre de l'appel à projets départemental au titre des structures d'animation de la vie sociale	14 000 € (à titre de recettes)
2018/218	13/09/2018	Convention de mise à disposition avec la Médiathèque départementale de l'Essonne relative au prêt de l'outil d'animation/exposition « Malle Explorateurs du livre » du 26 mars au 19 avril 2019	Sans incidence financière
2018/219	13/09/2018	Convention de mise à disposition avec la Médiathèque départementale de l'Essonne relative au prêt de l'outil d'animation/exposition « Plumes & Cie » du 14 juin au 09 juillet 2019	Sans incidence financière
2018/220	13/09/2018	Signature du marché subséquent n°2018-12SUB03 relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre de l'opération « Réhabilitation de la piscine Communautaire de Brunoy », conclu avec la société QUALICONSULT.	18 749,50 €
2018/221	14/09/2018	Convention de partenariat conclue avec l'association Intermèdes Robinson pour une représentation de la troupe de danses et de chants tziganes AVEN SAVORE au Centre Social intercommunal des Bergeries à Draveil	Sans incidence financière

2018/222	18/09/2018	Convention de prestation de service avec le cabinet KLOPPER pour une étude sur l'Impact de la réforme projetée de la DGF sur le territoire Val d'Yerres Val de Seine	6 000,00 €
2018/223	18/09/2018	Convention d'occupation précaire à titre gracieux de la salle polyvalente du Centre Social intercommunal des Bergeries à Draveil, conclue avec l'association Pétanque et Loisirs des Bergeries	Sans incidence financière
2018/224	18/09/2018	Contrat de location d'une exposition intitulée « Memwa : cent années de migrations venues d'Outre-Mer » conclu avec Marie-Ange ROUSSEAU et Jessica OUBLIÉ	500,00 €
2018/225	18/09/2018	Convention de mise à disposition de planches originales de la bande dessinée « Péyi An Nou » du 25 septembre au 6 octobre 2018, conclue à titre gratuit avec Marie-Ange Rousseau	Sans incidence financière
2018/226	24/09/2018	Action en justice : défense des intérêts de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine – procédure d'expulsion des occupants sans titre – Lac Montalbot à Vigneux-sur-Seine	5 000,00 €
2018/227	27/09/2018	Convention pour l'organisation de deux ateliers « Stroboscopique » conclue avec l'Association TRACES	430,40 €
2018/228	01/10/2018	Signature du marché subséquent n°18-25 : Achat de tablettes et accessoires, de l'accord-cadre n°17-25 relatif à l'acquisition de matériel informatique pour la CA Val d'Yerres Val de Seine, conclu avec la société MEDIACOM SYSTÈME	1 886,24 €
2018/229	03/10/2018	Convention de prêt de l'exposition « Sous l'œil de Chronos » conclue avec l'association Scientipôle Savoirs & Société (S Cube)	300,00 €
2018/230	04/10/2018	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Autant en emporte le temps » conclu avec l'association « La compagnie Simagine »	640.00 €
2018/231	04/10/2018	Convention de cession relative à l'exploitation du spectacle vivant «Solo Théâtre de Peter Pan» conclue avec la Production Les Livreurs	633,00 €
2018/232	04/10/2018	Contrat d'engagement de prestataire conclu avec Sign Events Animation, pour une prestation le samedi 13 octobre 2018 (Médiathèque de Montgeron)	500.00 €
2018/233	05/10/2018	Signature du marché subséquent relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité pour la CA Val d'Yerres Val de Seine - Lot 02 Sup 36 Kva	Tarif jaune HPH / Heures Pleines - Saison Haute : 80.875 € / Mwh HCH / Heures Creuses - Saison Haute : 55.605 € / Mwh HPE / Heures Pleines - Saison Basse : 41.390 € / Mwh HCE / Heures Creuses - Saison Basse : 12.285 € / Mwh Tarif vert Heure de pointe : 93.910 € / Mwh HPH / Heures Pleines - Saison Haute : 79.640 € / Mwh HCH / Heures Creuses - Saison Haute : 53.910 € / Mwh HPE / Heures Pleines - Saison Basse : 42.870 € / Mwh HCE / Heures Creuses - Saison Basse : 8.520 € / Mwh
2018/234	05/10/2018	Convention d'occupation précaire à titre gracieux du hall d'accueil, du couloir et de la salle des manifestations du Centre Social intercommunal de l'Oly « Aimé Césaire », conclue avec l'association Le pied à l'étrier	Sans incidence financière

2018/235	08/10/2018	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Contes des 9 continents » conclu avec l'association Pavé Volubile	700,00 €
2018/236	08/10/2018	Convention pour l'animation d'un atelier créatif mensuel conclue avec la société CASTROPHE	150,00 € par atelier
2018/237	08/10/2018	Convention entre la Région Ile-de-France et les organismes bénéficiaires des tickets loisirs dans le cadre de l'appel à projets	Dotations de 526 tickets-loisirs d'une valeur unitaire de 6 €
2018/238	09/10/2018	Convention relative à la mise à disposition d'équipements sportifs communautaires conclue avec l'association AQUANATAL	Sans incidence financière
2018/239	09/10/2018	Convention d'occupation précaire à titre gracieux du Conservatoire de Vigneux-sur-Seine conclue avec le CCAS de Vigneux-sur-Seine	Sans incidence financière
2018/240	09/10/2018	Conventions entre l'Education Nationale, la société VERT MARINE et la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine pour l'organisation de la natation scolaire à l'école primaire	Sans incidence financière
2018/241	12/10/2018	Convention pour l'animation d'une conférence sur le temps conclue avec Monsieur Gabriel CHARDIN	300.00 €
2018/242	12/10/2018	Convention de mise à disposition de locaux pour la prise en charge d'un jeune, suivi par le service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public 91 (AD PEP 91)	Sans incidence financière
2018/243	15/10/2018	Autorisation accordée au Président de signer et de déposer la demande de permis de construire ainsi que la demande d'autorisation d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, pour les travaux de construction de la médiathèque à Quincy Sous Sénart.	Sans incidence financière
2018/244	15/10/2018	Autorisation accordée au Président de signer et de déposer la demande de permis de construire ainsi que la demande d'autorisation d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, pour les travaux de réhabilitation de la maison de l'environnement à Montgeron.	Sans incidence financière
2018/245	15/10/2018	Autorisation accordée au Président de signer et de déposer la demande de permis de construire ainsi que la demande d'autorisation d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public, pour les travaux de réhabilitation de la piscine communautaire à Brunoy.	Sans incidence financière
2018/246	16/10/2018	Contrat d'utilisation d'un espace partagé (formule domiciliation) au R+3 du bâtiment de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises conclu avec la société Aménagement et Conseil Franck Lescouplet (ACFL)	30,00 € par mois (à titre de recettes)
2018/247	17/10/2018	Signature de la convention d'occupation d'un local de l'hôtel d'entreprises situé à Quincy-sous-Sénart avec la société en nom propre Mathieu ONILLON	469,33 € par mois (à titre de recettes)
2018/248	18/10/2018	Convention d'accès au droit avec l'EURL Numérimot pour des services de prestation et conseil en écriture	48,00 €/heure Quincy-sous-Sénart : 9 h/mois Boussy-Saint-Antoine : 2h/mois
2018/249	18/10/2018	Signature d'une convention avec l'association les Amis du Musée de la Résistance Nationale (AMRN) pour l'intervention de l'historien Alban Perrin	260,00 €
2018/250	18/10/2018	Remboursement accordé à Madame Maeva DE POOTER pour deux entrées piscine par la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine	11,80 €
2018/251	19/10/2018	Avenant de transfert au marché public n°546, relatif à l'acquisition de livres pour la bibliothèque Charlotte Delbo de Vigneux-Sur-Seine lots 2 et 3 – Livres documentaires et	Sans incidence financière

		documentaires sonores pour les enfants/Livres de fiction et fiction sonores pour les enfants, conclu avec l'entreprise COLIBRIJE	
2018/252	23/10/2018	Avenant n°1 au Groupement de commandes des Communes de Crosne, Yerres et de l'ex Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres, lié à l'approvisionnement en carburants par cartes magnétiques accréditatives et services : Lot n° 2 : Approvisionnement en carburant pour la commune de Crosne	Sans incidence financière
2018/253	23/10/2018	Convention de partenariat avec BATIGERE EN ILE DE FRANCE pour l'encadrement éducatif d'un chantier de remise en peinture sur le quartier de la Prairie de l'Oly	Sans incidence financière
2018/254	23/10/2018	Signature du marché public 2018-21 intitulé « Contrôle annuel des systèmes d'éclairage de sécurité », conclu avec l'entreprise BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES.	16 466,80 €
2018/255	23/10/2018	Contrat de prestation de service pour une exposition de photographies sur le thème du Japon en hiver et la présentation d'un atelier d'origamis, conclu avec Madame Clara DELMAS	100,00 €
2018/256	24/10/2018	Contrat d'engagement d'auteur conclu avec Monsieur Frédéric MARAIS pour une rencontre-atelier papier découpé (Médiathèque de Montgeron)	251,21 € Agessa : 31,87 € Contribution diffuseur : 3,08 €
2018/257	24/10/2018	Avenant n°2 au marché n°2016-38, relance du 2016-14L04, relatif à l'étude d'aménagement urbain du quartier prioritaire de l'Oly (Montgeron/Vigneux-Sur-Seine) pour la CA Val d'Yerres Val de Seine en vue de la signature d'une convention ANRU pour une Opération d'Intérêt Régional (OIR), conclu avec la société JASP	9 735,00 €
2018/258	25/10/2018	Convention d'assistance juridique avec le cabinet SYMCHOWICZ dans le cadre de divers contentieux engagés contre la CA Val d'Yerres Val de Seine	25 000,00 € maxi
2018/259	25/10/2018	Avenant de transfert au marché n°000791059, relatif à la maintenance du logiciel PERGAME pour la bibliothèque Charlotte Delbo à Vigneux-sur-Seine, conclu avec l'entreprise AFI	Sans incidence financière
2018/260	25/10/2018	Contrat d'hébergement des logiciels COZY GIDem et Millésime Emploi conclu avec la société CITYZEN	2 148,26 € par an
2018/261	25/10/2018	Contrat de maintenance des logiciels COZY GIDem et Millésime Emploi conclu avec la société CITYZEN	2 750,97 € par an
2018/262	29/10/2018	Signature du marché subséquent 18-24SUBLOT01 relatif à l'acheminement et la fourniture d'électricité pour la CA Val d'Yerres Val de Seine - Lot 01 Inférieur ou égal à 36 Kva	Base : 66.22 € / MWh Heure pleine : 71.00 € / MWh Heure creuse : 46.31 € / MWh
2018-263	30/10/2018	Convention pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Montgeron conclue avec l'Etat au titre de l'année 2018	Montant total prévisionnel de l'aide : 52 980,00 €
2018-264	05/11/2018	Convention d'objectifs et de financement n° 92-2018 conclue avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne (CAF 91) dans le cadre des fonds locaux – dispositif « Politique de la Ville »	Montant subvention : 500,00 €
2018-265	06/11/2018	Signature du marché subséquent n°2018-14SUB03 relatif à la mission de coordination sécurité et protection de la santé dans le cadre de l'opération « Réhabilitation du conservatoire intercommunal à Draveil », conclu avec la société BTP CONSULTANTS.	20 395,83 €
2018-266	06/11/2018	Signature du marché subséquent n°2018-12SUB04 relatif à la mission de contrôle technique dans le cadre de l'opération « Réhabilitation du conservatoire intercommunal à Draveil », conclu avec la société QUALICONSULT.	22 890,00 €
2018-267	06/11/2018	Signature du marché subséquent n°2018-13SUB01 relatif à la mission d' OPC dans le cadre de l'opération « Maison de l'environnement à Montgeron », conclu avec la société METHODES ET PILOTAGE	35 871,35 €

2018-268	06/11/2018	Signature du marché subséquent n°2018-13SUB02 relatif à la mission d'OPC dans le cadre de l'opération « Réhabilitation du conservatoire intercommunal à Draveil », conclu avec la société METHODES ET PILOTAGE.	87 519,30 €
2018-269	06/11/2018	Convention de mise à disposition de l'outil d'animation/exposition « Mer bleue » conclue avec la Médiathèque départementale de l'Essonne	Sans incidence financière
2018-270	06/11/2018	Signature d'une convention avec l'ISREC (Institut de l'Histoire de la Résistance, Bergame, Italie) pour les participations d'Elisabetta RUFFINI, de Dario CARTA et du groupe musical « La Mala Leche », lors des journées Charlotte Delbo	2 000,00 €
2018-271	06/11/2018	Contrat d'utilisation d'un espace partagé (formule domiciliation) au R+3 du bâtiment de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises conclu avec la société MAISON FLORINE	30,00 € par mois (à titre de recettes)
2018-272	08/11/2018	Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Lapins » conclu avec l'association Les Cailloux Sauvages	600,00 € (non assujetti à la TVA)
2018-273	08/11/2018	Conventions de mise à disposition des outils d'animation « Jeu : XXL 4 en ligne », « Awalé XXL », « Jeu : Morpion géant 3D » et « Jeu : Dames chinoises » conclues à titre gratuit avec la Médiathèque Départementale de l'Essonne (Médiathèque du Carré d'Art à Montgeron)	Sans incidence financière

PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

N°	DATE	OBJET	VOTES	MONTANT H.T.
2018-288	29/11/2018	Financement globalisé des équipements	Unanimité	5 000 000 €

5. DELIBERATIONS

DCC2018-125 INSTALLATION DE M. THOMAS CHAZAL, CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND acte de l'installation de M. Thomas CHAZAL en qualité de conseiller communautaire.

DCC2018-126 RATIONALISATION DES COMMISSIONS PERMANENTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité absolue avec 16 voix contre : Mme ARNAUD, M. DAFI, Mme DONCARLI, Mme FERNANDEZ DE RUIDIAZ, M. HADZIC, Mme HIDRI, M. MAGUERO, M. PRIVAT, M. TRON, Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER) et M. JOSEPH,

SUPPRIME les commissions suivantes :

- Finances, Personnel, Moyens généraux et Mutualisation des services,
- Patrimoine, Travaux, Environnement et Développement Durable,
- Aménagement et Projet de Territoire,
- Culture, sport et tourisme,
- Développement économique, transport,

FIXE à quatre le nombre des commissions permanentes dénommées comme suit :

- Finances, Personnel, Moyens généraux, Mutualisation des services et Travaux,
- Aménagement, Développement Durable et Tourisme
- Culture et Sport
- Cohésion Sociale et Politique de la ville.

DIT que le nombre d'élus les composant reste inchangé à savoir : 24 ;

DCC2018-127 DESIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES COMMISSIONS PERMANENTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DESIGNE les conseillers communautaires siégeant au sein des commissions suivantes :

	Finances, Personnel, Moyens généraux et Travaux	Aménagement, Développement durable, Tourisme, Projet de territoire, Développement économique et Transports	Culture et Sports	Cohésion sociale et Politique de la ville
Vigneux-sur-Seine	M. GRUERE	M. VILLATTE	MME BAILLOT	MME POINSOT
Vigneux-sur-Seine	M. ROURE	M. ROURE	M. GRUERE	M. LU
Vigneux-sur-Seine	MME BAILLOT	M. CHEKINI	M. VILLATTE	M. CHAZAL
Vigneux-sur-Seine	M. CHAZAL	M. HOELTGEN	MME KTOURZA	M. HOELTGEN
Draveil	M. TRON	M. PRIVAT	M. DAFI	M. DAFI
Draveil	MME DE RUIDAZ	MME DONCARLI	M. MAGUERO	MME ARNAUD
Draveil	MME DONCARLI	MMES DISNARD	MME ARNAUD	M. HADZIC
Draveil	M. CHEVALIER	M. CHEVALIER	MME HIDRI	MME HIDRI
Yerres	MME LAMOTH	MME LAMOTH	MME LAMOTH	MME LAMOTH
Yerres	MME BOUGEROL	MME BOUGEROL	M. CARBONNET	M. BOUTHIER
Yerres	M. CARBONNET	M. LE ROUX	MME RENONCIAT	MME SEVEAU
Yerres	M. CLODONG	M. RITTLING	M. RITTLING	MME BALU
Brunoy	M. GALLIER	M. GALLIER	MME BALU	MME CLARISSE
Brunoy	M. SENTENAC	MME RAGOT	MME SUREAU	M. ADAM
Brunoy	M. FRAVAL	M. FRAVAL	MME EUVRARD	MME SUREAU
Brunoy	M. CANAS	MME BALU	M. CANAS	M. GALLIER
Montgeron	MME DOLLFUS	M. FERRIER	MME NICOLAS	M. FERRIER
Montgeron	M. GUENIER	MME CARILLON	M. LEROY	MME MOISSON
Montgeron	M. LEROY	M. JOSEPH	Mme BRISTOT	Mme BRISTOT
Epinay sous Sénart	M. WELSCH	M. BERNARD	MME MONGE-MANTAL	P. PUJALS
Epinay sous Sénart	M. MICHELANGELI	M. PUJALS	M. BERNARD	M. MICHELANGELI
Crosne	M. SZYJKA	MME FONTGARNAND	M. DAMIATI	M. CARRERE
Quincy sous Sénart	MME GARNIER	M. GERARD	M. NUSBAUM	MME GARNIER
Boussy-Saint-Antoine	M. COLAS	M. COLAS	M. ALLOUCH	MME FARGUES

DCC2018-128 REMPLACEMENT DU 4EME VICE-PRESIDENT SUITE A SA DEMISSION

Le Conseil communautaire, après en avoir procédé aux opérations électorales :

Nombre de votants	64
<i>Nombre de bulletins dans l'urne</i>	64
<i>Nombre de bulletins nuls</i>	1
<i>Nombre de bulletins blancs</i>	14
Suffrage exprimé	49
1 seule candidature	M. Thomas CHAZAL

PROCLAME M. Thomas CHAZAL, ayant obtenu 49 voix, élu Vice-président et le déclare installé.

DCC2018-129 REMPLACEMENT DU 4EME VICE-PRESIDENT SUITE A SA DEMISSION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue avec 7 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER) et M. JOSEPH,

PROCLAME :

- Au titre de la compétence GEMAPI :

En qualité de titulaire :

- o M. Thomas CHAZAL, conseiller communautaire, élu(e) délégué communautaire auprès du SyAGE, en remplacement de M. Serge POINSOT

DIT qu'en dehors de ces modifications, la liste des délégués communautaires désignés par délibération n° DCC 2018-080 du 5 juillet 2018 demeure valable.

DCC2018-130 DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERODROME DE PARIS-ORLY

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER) et 1 voix s'abstenant : M. JOSEPH,

PROCLAME :

En qualité de représentant titulaire auprès de la CCE de l'aéroport Paris-Orly

M. Gérard BOUTHIER
Mme Sylvie CARILLON
M. Romain COLAS

En qualité de représentant suppléant auprès de la CCE de l'aéroport Paris-Orly

M. Georges TRON
M. Jacky GERARD
M. Bruno GALLIER

DCC2018-131 ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES SUITE AUX TRANSFERTS DE COMPETENCE INTERVENUES EN 2018

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue avec 7 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER) et M. JOSEPH,

APPROUVE les procès-verbaux de transfert des équipements suivants, intervenant entre les communes concernées et la Communauté d'agglomération :

- Bibliothèque / Médiathèque (Carré d'Art) et Salle de Spectacle (Astral) de Montgeron
- Bibliothèque / Médiathèque de Draveil
- Bibliothèque / Médiathèque de Vigneux-sur-Seine
- Cinéma de Yerres (Paradiso)
- Piscine d'Épinay-sous-Sénart (date du transfert reportée au 1er avril 2018)

AUTORISE le Président ou son représentant à la signer sous réserve d'une délibération concordante du conseil municipal des communes approuvant le Procès-verbal les concernant

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DCC2018-132 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Mme ARNAUD, M. DAFI, Mme DISNARD, Mme DONCARLI, Mme FERNANDEZ DE RUIDIAZ, Mme HIDRI, M. JOSEPH, M. MAGUERO, M. PRIVAT, M. TRON ne participant pas au vote,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue avec 7 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER) et M. JOSEPH,

PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire.

APPROUVE le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2019 ci-joint concernant le budget principal et le budget annexe de l'office de tourisme intercommunal et ses annexes.

DCC2018-133 CONVENTIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ENTRETIEN ET DE GESTION DES EQUIPEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE ENTRE LES VILLES MEMBRES ET LE VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions suivantes :

- Convention de gestion des équipements partagés avec la commune de Boussy-Saint-Antoine pour les exercices 2016 et 2017.
- Convention de gestion des équipements partagés avec la commune de Crosne pour les exercices 2016 et 2017.
- Convention de gestion des équipements partagés avec la commune de Quincy-sous-Sénart pour les exercices 2016 et 2017.
- Conventions de gestion des équipements partagés avec les communes de Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Crosne, Draveil, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Quincy-sous-Sénart, Vigneux-sur-Seine et Yerres pour les exercices 2018 et 2019.

DCC2018-134 CONVENTION DE REMBOURSEMENT DE CHARGES ET DE RECETTES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

APPROUVE les conventions de remboursement des flux entre la Communauté d'agglomération et les communes de Crosne, Draveil, Epinay-sous-Sénart, Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Yerres

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdites conventions.

DCC2018-135 ADMISSION EN NON VALEUR

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ADMET comme créances admises en non-valeur les titres mentionnés sur les listes 3507000233 pour un montant de 31 257,00 € et 3325830533 pour un montant de 3 010,78 €.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les états susvisés présentés par le Trésorier Principal de Brunoy et à procéder à la régularisation comptable sur la nature 6541.

DCC2018-136 FIXATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION 2018

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

FIXE le montant des attributions de compensation conformément au calcul effectué par la CLECT et présenté dans le tableau ci-dessous :

	Attribution de compensation avant transferts	Montant des transferts	Total charges rendues	Montant des transferts diminué des charges rendues	Attribution de compensation 2018
	C = (A+B)	D	E	F = (D-E)	G = (D-G)
Boussy	546 451,87				546 451,87
Brunoy	636 547,43				636 547,43
Crosne	2 345 188,71	21 547,64		21 547,64	2 323 641,07
Draveil	521 130,14	599 634,66	-162 623,82	437 010,84	84 119,30
Epinay	634 050,54	447 313,42		447 313,42	186 737,12
Montgeron	1 664 973,96	1 465 741,40	-115 909,64	1 349 831,77	315 142,19
Quincy	724 426,69				724 426,69
Vigneux	408 491,33	1 123 662,58	-105 251,55	1 018 411,03	-609 919,70
Yerres	-104 342,23	41 320,36		41 320,36	-145 662,59
Total	7 376 918,44	3 699 220,08	-383 785,01	3 315 435,07	4 061 483,37

DCC2018-137 DECISION MODIFICATIVE N°1 – EXERCICE 2018

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ADOpte la décision modificative n°1-2018 qui s'équilibre à 935 138€ en section de fonctionnement et à 100 800€ en section d'investissement :

Exercice 2018	Section Investissement		Section Fonctionnement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
BP 2018	14 567 610,00€	14 567 610,00€	86 153 000,00€	86 153 000,00€	100 720 610,00€	100 720 610,00€
BS 2018	10 440 607,51€	10 440 607,51€	470 920,00€	470 920,00€	10 911 527,51€	10 911 527,51€
résultat d'invest 2017 reporté	1 214 933,15€				1 214 933,15€	0,00€
restes à réaliser 2017	7 348 928,90€	3 590 693,00€			7 348 928,90€	3 590 693,00€
affectation excédent net 2017		4 973 169,05€		150 000,00€	0,00€	5 123 169,05€
Crédits nouveaux	1 876 745,46€	1 876 745,46€	470 920,00€	320 920,00€	2 347 665,46€	2 197 665,46€
DM 1-2018	100 800,00€	100 800,00€	935 138,00€	935 138,00€	1 035 938,00€	1 035 938,00€
Crédit Ouverts 2018	25 109 017,51€	25 109 017,51€	87 559 058,00€	87 559 058,00€	112 668 075,51€	112 668 075,51€

VOTE les crédits affectés selon l'annexe détaillée par nature,

DCC2018-138 FONDS DE CONCOURS AVEC VIGNEUX SUR SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

FIXE la participation financière de la communauté d'agglomération à hauteur d'1 million d'euros pour la commune de Vigneux-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes y concourant, y compris la convention de fond de concours, et notamment les avenants aux conventions qui viendront préciser les opérations concernées.

DCC2018-139 REITERATION D'UNE GARANTIE D'EMPRUNT A LA SA HLM EFIDIS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant :

Article 1 :

Le garant réitère sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du Prêt Réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur auprès de la caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencée à l'annexe « caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées »

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée, à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titres du prêt réaménagé.

Article 2 :

Les nouvelles caractéristiques financières de la ligne du prêt réaménagée sont indiquées, pour chacune d'entre elles, à l'annexe « caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées » qui fait partie intégrante de la présente délibération.

Concernant la ligne du prêt réaménagé à taux révisibles indexée sur le taux du livret A, le taux du livret A effectivement appliqué à ladite ligne du prêt réaménagée sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement. Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues

A titre indicatif, le taux du livret A au 29/06/2018 est de 0.75% ;

Article 3 :

La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la caisse des dépôts et consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement

Article 4 :

Le conseil s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à réitérer la garantie accordée à la SA HLM EFIDIS au titre du prêt N°1144138 sur une période supplémentaire de 10 années.

DCC2018-140	ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION ET DE PROGRAMMATION DES SALLES DE SPECTACLES DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE ET APPROBATION DE LA TARIFICATION DE LA LOCATION DES SALLES
--------------------	--

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ATTRIBUE la délégation de service public d'exploitation et de programmation des salles de spectacles du Val d'Yerres Val de Seine à l'opérateur économique suivant : SOTHEVY.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat de délégation de service public à cet effet avec l'opérateur économique susmentionné.

APPROUVE les tarifs de location des salles communautaires pour la saison 2018-2019 ci-dessous :

CEC	Tarif de référence		Tarif Association Val d'Yerres Val de Seine	
	€ HT	€ TTC*	€ HT	€ TTC*
Grande Salle	2 500	3000	2 000	2 400
Hall	500	600	400	480
Foyer	500	600	400	480
Cuisine du foyer	150	180	150	180
Salle de Conférences	500	600	300	360
Salles annexes	150	180	150	180

Salles	Tarif de référence		Tarif Association Val d'Yerres Val de Seine	
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
Théâtre de la Vallée de l'Yerres Brunoy	1 800	2 160	900	1 080
Espace René Fallet Crosne	1 200	1 440	600	720
Salle Gérard Philippe Boussy-Saint-Antoine	500	600	250	300
Salle de spectacle MAC Epinay-sous-Sénart	1 500	1 800	720	900
L'Astral Montgeron	1 500	1 800	720	900

Personnel	HT	TTC
Technicien	140 €/Service	168 €/Service
Responsable de Salle	140 €/Service	168 €/Service
Hôtesse ou Contrôleur	25 €/heure	30 €/heure
Autres	- Cadre 35 €/heure - non Cadre 25 €/heure	- Cadre 42 €/heure - non Cadre 30 €/heure
Sécurité incendie (SSIAP 1) (pour les salles hors CEC)	30 €/heure	36 €/heure

Matériel	<i>Pour information : tarif moyen pratique par les traiteurs HT</i>	Proposition HT		Proposition TTC
Tables rectangulaires 180 x 74	9 €	4 €		4,80 €
Chaises	4 €	de 1 à 200	0,70 €	0,84 €
		de 201 à 400	0,50 €	0,60 €
		de 401 à 700	0,30 €	0,36 €

DCC2018-141 ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION ET DE PROGRAMMATION DU CINEMA PARADISO A YERRES, ET, LE CAS ECHEANT, LE CYRANO A MONTGERON ET APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE POUR LE PARADISO

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ATTRIBUE la délégation de service public d'exploitation et de programmation du cinéma Paradiso à Yerres à l'opérateur économique suivant : ADCI.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat de délégation de service public à cet effet avec l'opérateur économique susmentionné.

APPROUVE la grille tarifaire pour le Paradiso à compter du 1^{er} janvier 2019 suivante :

TARIF	MONTANT
Hors CAVYVS ou sans justificatif	8,50 €
Hors CAVYVS familles nombreuses, étudiants, personnes en recherche d'emploi, + 60 ans	7,50 €
CAVYVS	6,50 €
Dimanche matin	5,50 €
- 14 ans et personnes en situation de handicap	4,50 €
Groupe matin (30 minimum)	4,00 €
Institutionnel	2,50 €
Carte d'abonnement (10 places)	63,00 €
Majoration séances 3D (sur tous les tarifs)	2,00 €
Paire de lunettes 3D réutilisables	1,00 €

DCC2018-142 CONVENTION LIANT LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE A LA SARL ADCI, EXPLOITANT DU CINEMA LE BUXY

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ATTRIBUE une subvention de 25 000 € à la société ADCI, pour l'exploitation du cinéma Le Buxy.

APPROUVE la convention liant la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine à la société SARL ADCI.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention susvisée.

DCC2018-143 SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES AMIS DES ORGUES DE BRUNOY

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE à l'Association des Amis des Orgues de Brunoy une subvention de 2 566 €.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion à l'association S[CUBE].

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rapportant.

DCC2018-145 ATTRIBUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC D'EXPLOITATION ET D'ANIMATION DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART (DRAVEIL), PIERRE DE COUBERTIN (YERRES) ET DES SENARTS (BOUSSY-ST-ANTOINE) ET APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ATTRIBUE la délégation de service public d'exploitation et d'animation des centres aquatiques Aqua Sénart (Draveil), Pierre de Coubertin (Yerres) et des Sénarts (Boussy-Saint-Antoine) à l'opérateur économique suivant : UCPA.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer le contrat de délégation de service public à cet effet avec l'opérateur économique susmentionné.

APPROUVE la grille tarifaire ci-dessous :

Tarification centres aquatiques de Boussy - Yerres - Draveil				
ABONNEMENTS	Mois Sans engagement		Annuel * et **	
	Résident	Extérieur	Résident	Extérieur
Univers sport liberté				
Pack liberté One (1 Esp + BE + 1 cours 1 fois)	34,00 €	42,50 €	300,00 €	375,00 €
Pack liberté One Kids (1 Esp + Bilan)	19,00 €	23,75 €	110,00 €	137,50 €
Pack liberté illimité (3 Esp + 1 cours 1 fois)	45,00 €	56,25 €	450,00 €	562,50 €
Univers Sport Academy				
Pack Academy essentiel (1 annuel + 5 entrées)	- €	- €	240,00 €	300,00 €
Pack Academy Passion (1 annuel + accès illimité espace aqua)	- €	- €	390,00 €	487,50 €
Pack Academy Passion + (1 annuel + accès illimité 3 espaces)	- €	- €	580,00 €	725,00 €
Univers Sport Forme				
Pack AquaForme (cours AG, accès illimité + 2 tests acti cours co)	39,00 €	48,75 €	360,00 €	450,00 €
Pack AG Bike (AG et AB illimité, accès illimité aqua)	54,00 €	67,50 €	520,00 €	650,00 €
Pack fitness & pool: (bilan personnalisé + accès 3 espaces + cours co)	59,00 €	73,75 €	550,00 €	687,50 €
Pack Forme illimité (bilan, Accès 3 espaces, Cours co, AG, AB)	64,00 €	80,00 €	690,00 €	862,50 €

* Prélèvement mensuel: compter + 20€/an

** Assurance optionnelle 20 euros les 13 mois

	Résident	Extérieur
Grand public - Aquatique	€ TTC	€ TTC
Entrée unitaire adulte	4,30 €	6,50 €
Entrée unitaire réduite (handi, RSA, étudiants, enfant 5-15 ans)	2,90 €	4,30 €
Entrée unitaire - de 5 ans et + de 65 ans	Gratuit	Gratuit
Carte 12 entrées	43,00 €	65,00 €
Carte 12 entrées réduites	29,00 €	43,00 €
1 entrée piscine + balnéo	12,50 €	16,90 €
Carte 12 entrées piscine + balnéo	125,00 €	169,00 €

1 séance découverte (tout espace)	18,00 €	22,00 €
Location AquaBike 30 minutes	4,30 €	6,50 €
Activités aquatiques (entrée incluse)		
1 séance aquagym	10,90 €	13,90 €
Carte 12 entrées AQUAGYM	109,00 €	139,00 €
1 séance aquabike	12,90 €	15,90 €
Carte 12 entrées AQUABIKE	129,00 €	159,00 €
bb nageurs séance	9,90 €	14,50 €
Stage Natation (5 cours)	49,00 €	69,00 €
Bientôt Maman	10,90 €	13,90 €
Forme Fitness		
1 entrée Balnéo	11,00 €	15,00 €
1 entrée Balnéo réduit	8,50 €	11,50 €
Carte 12 entrées Balnéo	110,00 €	150,00 €
Carte 12 entrées Balnéo réduit	85,00 €	115,00 €
1 entrée fitness + Balnéo	12,50 €	16,90 €
Carte 12 entrées fitness + balnéo	125,00 €	169,00 €
1 séance découverte (tout espace)	18,00 €	22,00 €
Scolaires EPS (créneau par classe et par séance)		
Ecoles primaires	54,00 €	64,00 €
Etablissements secondaires	54,00 €	64,00 €
Associations et clubs sportifs		
Clubs sportifs - 1 ligne d'eau - 1 heure	22,00 €	32,00 €
ALSH (par passage et par participant)	2,90 €	4,30 €
Corps constitué (police, gendarmerie, pompiers)	gratuit sous convention	tarifs appliqués
IME (par passage et par participant)	2,90 €	4,30 €
Divers		
Comités d'entreprise (à partir de 10 offres / remise commerciale à partir de)	15%	10%
Anniversaire (par enfant)	9,50 €	12,00 €
Brevet de natation (prix entrée piscine)	2,00 €	2,00 €
Perte clé vestiaire	10,00 €	10,00 €
Frais création de carte	4,00 €	4,00 €
Frais création de bracelet	8,00 €	8,00 €

Plongée Boussy		
Dive start	A partir de 22 €	
Baptême	25,00 €	32,50 €
Baptême CLSH	22,00 €	28,60 €
Pack découverte validation PE 12 mètres (3 séances encadrées)	70,00 €	91,00 €
Anniversaire "Anni junior" (6 enfants maximum, à partir de 8 ans)	110,00 €	143,00 €
Apnée découverte - la séance	25,00 €	32,50 €
Dive Academy	A partir de 32 €	
1 séance encadrée (niveau 1 à 4)	32,00 €	41,60 €
Formation niveau 1	275,00 €	357,50 €
Bulles enfants (8 à 11 ans)	200,00 €	260,00 €
Bulles ados (12 à 14 ans)	200,00 €	260,00 €

Secourisme plongée - RIFAP	135,00 €	175,50 €
Apnée - la séance	38,00 €	49,40 €
Autonomie	A partir de 20 €	
Clubs (sous convention)	selon convention	selon convention
Plongée autonome - Niveau 1 et + (1h)	20,00 €	26,00 €
Apnée autonome - Niveau 1 et + (1h)	20,00 €	26,00 €
Autres produits Plongée - Apnée	A partir de 2 €	
Pochette fédérale	7,00 €	9,10 €
Carnet plongée	5,00 €	6,50 €
Passeport plongée	2,00 €	2,60 €
Stage selon le format (à partir de)	75,00 €	97,50 €

DCC2018-146 AVENANT N°3 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC L'UCPA

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant annexé.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

DCC2018-147 TARIFS DES PISCINES EN REGIE. BRUNOY, DRAVEIL, EPINAY-SOUS-SENART, MONTGERON ET VIGNEUX –SUR-SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

FIXE les tarifs des piscines communautaires comme indiqué sur les grilles en ANNEXE.

AUTORISE la reconduction et l'extension de l'opération « Eté piscine » du 1^{er} juillet au 31 août 2019 où pour l'achat d'un forfait 10 entrées, 15 entrées sont remises, forfait valable jusqu'au 31 décembre 2019.

AUTORISE la gratuité de la piscine de Brunoy dans le cadre de l'opération « Soirée plage » organisée par la ville de Brunoy.

AUTORISE la gratuité de la piscine d'Epinay-sous-Sénart dans le cadre de l'opération « Spin & Sun » organisée par la ville d'Epinay-sous-Sénart.

APPLIQUE l'ensemble de ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019.

DIT que les recettes correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget primitif de l'exercice 2019.

DCC2018-148 EVALUATION A MI PARCOURS DES CONTRATS DE VILLE 2015-2020 DU VAL D'YERRES ET SENART VAL DE SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE du document d'évaluation à mi-parcours des Contrats de ville du Val d'Yerres et Sénart Val de Seine.

DCC2018-149 SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ANAH POUR UN PROGRAMME OPERATIONNEL DE PREVENTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIETES (POPAC)

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ABROGE la délibération n°2018-009 du 5 février 2018 relative à la signature de la convention avec l'ANAH relative la mise en œuvre d'un programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC),

APPROUVE les nouveaux termes de la convention relative à la mise en œuvre d'un programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) en ANNEXE,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter toute demande de subvention afférente auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ou de tout autre partenaire financeur (Etat, Conseil Départemental, Caisse des Dépôts et Consignations,...) dans le cadre de ladite convention,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer avec l'ANAH cette convention ainsi que tous les documents s'y rapportant,

DIT que Monsieur le Président ou son représentant, conformément à la délibération n° 2017-067 du 26 juillet 2017, sollicitera toute demande de subvention afférente auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) ou de tout autre partenaire financeur (Etat, Conseil Départemental, Caisse des Dépôts et Consignations,...) dans le cadre de ladite convention,

DIT que les crédits nécessaires à l'étude POPAC sont inscrits au budget primitif 2018 de la Communauté d'Agglomération.

DCC2018-150 TARIFICATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AGV) DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES – CROSNE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les tarifs d'occupation pour les 29 places comme suit :

- 4 € par emplacement et par jour si la durée du séjour est inférieure à un mois ;
- Forfait de 60 € par emplacement et par mois si la durée de séjour est supérieure à un mois ;
- 200 € de caution versée à l'arrivée ;
- 15 € d'avance sur consommation en eau ;
- 15 € d'avance sur consommation en électricité ;
- 4,65 par m³ d'eau consommée ;
- 0,15 € par KWH d'électricité consommée.

DIT que la délibération tarifaire est applicable aux locataires dès sa validation par le Conseil communautaire

DCC2018-151 AUTORISATION AU PRESIDENT DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LA VILLE DE BRUNOY POUR LA DELEGATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE DES TRAVAUX DU PARKING DU THEATRE DE LA VALLEE DE L'YERRES

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les termes du mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage au profit de la Commune de Brunoy ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention donnant la délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de Brunoy pour réaliser ces travaux, ainsi que tout acte s'y afférant.

DCC2018-152 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET LA MAITRISE DE L'ENERGIE AUPRES DU SIPPAREC

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés.

AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

DCC2018-153 ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIF A L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE VAL D'YERRES VAL DE SEINE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolue avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

ABROGE la délibération n°2018-37 en date du 9 avril 2018 ;

APPROUVE l'acte constitutif du groupement de commande ;

AUTORISE le Président ou son représentant à prendre toutes décisions relatives :

- à l'acte constitutif du groupement de commande,
- à la conclusion des marchés publics et l'ensemble des actes s'y référant.

DCC2018-154 CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE A EPINAY SOUS SENART : APPROBATION DU MONTANT DES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES ET AUTORISATION AU PRESIDENT A SIGNER LES AVENANTS

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix s'abstenant : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

APPROUVE les avenants susmentionnés pour un montant global des travaux supplémentaires de 96 284,96 € H.T.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les avenants avec les opérateurs économiques concernés pour ses ouvrages.

DCC2018-155 AVENANT AU MARCHE RELATIF A LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DANS LES BATIMENTS COMMUNAUTAIRES VAL D'YERRES VAL DE SEINE POUR LE BATIMENT L'ASTRAL

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE les modifications introduites par l'avenant n°2 à intervenir avec l'entreprise L2V ASCENSEURS.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer ledit avenant.

DCC2018-156 MODIFICATION DE LA DELEGATION DE POUVOIRS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT) et M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

APPROUVE les dispositions relatives aux nouvelles délégations de pouvoirs au Bureau Communautaire,

PRECISE qu'en matière de marchés publics, le Président conserve une délégation de pouvoir pour prendre tous les actes qui ne sont pas dévolus au Bureau communautaire, dans le cadre de cette délégation,

DIT que les dispositions prévues à la délibération n°2017-067 du 26 juillet 2017, éventuellement modifiée, demeurent applicables, tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions de la présente délibération.

DCC2018-157 PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) : PRESENTATION DE LA CARTOGRAPHIE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ARRETE les cartes stratégiques du bruit fournies par BRUITPARIF, ci-après annexées;

PRECISE que les cartes stratégiques du bruit et les informations sont disponibles au siège de la Communauté d'agglomération;

DCC2018-158 DEROGATION AU REPOS DOMINICAL 2019

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à la majorité absolu avec 6 voix contre : Mme BRISTOT (pouvoir de M. CARRERE), M. CANAS (pouvoir de Mme SURAT), M. MICHELANGELI (pouvoir de M. CHEVALIER),

REND un avis favorables sur les demandes de dérogations au repos dominical ci-annexées.

DCC2018-159 RAPPORT D'ACTIVITES 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public Eau potable

PORTE à la connaissance du public ce rapport dans les 15 jours suivants la séance du Conseil.

DCC2018-160 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE - EXERCICE 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés de l'année 2017 du SIVOM et du SIREDOM ;

PORTE à la connaissance du public ce rapport dans les 15 jours suivants la séance du Conseil.

DCC2018-161 RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DES DECHETS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAL D'YERRES VAL DE SEINE - EXERCICE 2017

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport annuel du Conseil de développement du Val d'Yerres Val de Seine de l'année 2017.

DIRE que ce rapport sera mis à la disposition du public, dans les 15 jours de la séance dudit conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05.

Affiché le



François Durovray

François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

